



Le présent document a pour but de faire état aux parents, aux membres du personnel et au protecteur de l'élève des résultats de l'école au regard de la lutte contre l'intimidation et la violence (LIP, art. 83,1).

Soyez assurés qu'il est prioritaire pour l'ensemble de l'équipe-école que nos élèves évoluent dans un milieu sain et sécuritaire.

# BILAN 2023-2024

## PLAN DE LUTTE CONTRE L'INTIMIDATION ET LA VIOLENCE (MARC-LAFLAMME /LE PRÉLUDE)

Date : 10 juin 2024

La Loi sur l'instruction publique (LIP) prévoit que chaque établissement d'enseignement primaire et secondaire se dote d'un plan de lutte contre l'intimidation et la violence. Notre plan de lutte a été actualisé et adopté par le conseil d'établissement le (...). Un dépliant qui résume le plan de lutte de l'école est disponible (...à quel endroit...) et vous pouvez trouver la version intégrale du plan de lutte sur notre site Internet (...adresse de votre site...).

Violaine Castonguay Bélanger

### Actions réalisées en 2023-2024 :

- Référentiel pour les situations d'intimidation.
- Présentation du référentiel en réunion du personnel.
- Activités structurées sur l'heure du dîner.

### Impacts de nos actions :

- La coordonnatrice a été sollicité à plusieurs reprises afin de soutenir l'évaluation de la situation.
- La consignation des actes d'intimidation a augmenté.
- Diminution du nombre de situations problématiques sur les heures de dîner.

### Actions prévues pour 2024-2025 :

- Poursuivre le développement une compréhension commune de l'intimidation auprès du membre du personnel
- Implication des élèves dans la mise en place des mesures préventions
- Sensibilisation sur l'intimidation sur les réseaux sociaux
- Sensibilisation du personnel face à la postvention

|                |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                          |
|----------------|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Violence :     | Toute manifestation de force, de forme verbale, écrite, physique, psychologique ou sexuelle, exercée intentionnellement contre une personne, ayant pour effet d'engendrer des sentiments de détresse de la léser, de la blesser ou de l'opprimer en s'attaquant à son intégrité ou à son bien-être psychologique ou physique, à ses droits ou à ses biens (LIP, 2012).   |
| Intimidation : | Tout comportement, parole, acte ou geste délibéré ou non à caractère répétitif, exprimé directement ou indirectement, y compris dans le cyberspace, dans un contexte caractérisé par l'inégalité des rapports de force entre les personnes concernées, ayant pour effet d'engendrer des sentiments de détresse et de léser, blesser, opprimer ou ostraciser (LIP, 2012). |